

# LOCAL D'ACTIVITÉ A LOUER SUR LA COMMUNE DE LA HAGUE

**La Communauté d'agglomération du Cotentin lance un appel à candidature pour l'exploitation temporaire d'un local d'activité situé sur la commune de La Hague.**

La Communauté d'agglomération du Cotentin est propriétaire d'un immeuble d'activité économique situé 1 place de la Madeleine sur la commune déléguée de Beaumont-Hague. Ce bâtiment, composé de trois niveaux d'une surface totale de 387 m<sup>2</sup>, était alors occupé par l'Office du Tourisme du Cotentin. Dans le cadre de cet appel à projet, seul le rez-de-chaussée de cet immeuble d'activité, d'une surface de 136 m<sup>2</sup>, sera mis à disposition de l'occupant.

L'emplacement de ces locaux est stratégique pour la dynamique du centre-bourg. Ainsi, la Communauté d'agglomération et la commune de La Hague souhaitent réfléchir à la définition d'un projet à plus long terme

soit en mono activité, soit en mixte commerce / immobilier de bureau, espace de co-working, tiers-lieux, etc...

Cette réflexion sera menée sur l'année 2021 et des travaux pourront être réalisés si nécessaire en 2022 pour la livraison de ce nouvel espace d'activité.

Consciente que la vacance de ce local peut nuire à l'attractivité du centre-bourg de Beaumont-Hague, la Communauté d'agglomération souhaite proposer une occupation temporaire de ce local sur le deuxième semestre 2022 permettant ainsi au preneur de faire connaître son offre produit, ses savoir-faire ou bien encore pour tester cet emplacement et le marché potentiel en vue d'une occupation pérenne de ce local après travaux.

L'occupation temporaire prévue dans le cadre de cet appel à candidature est identifiée du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2021 pour une durée comprise entre 3 et 6 mois. Les candidats auront la possibilité de proposer soit une occupation continue du local pour une période allant de 3 à 6 mois, soit une occupation répartie en deux périodes distinctes (exemples : 2 mois en été + 1 mois pour les fêtes de fin d'année ; ou 2 mois en été + 2 mois pour les fêtes de fin d'année). Un loyer de 368 € HT / mois + charges (eau, électricité, impôts fonciers et taxe

d'enlèvement des ordures ménagères au prorata de la période occupée) sera demandé aux occupants.

Les candidats peuvent postuler depuis le site internet :

<https://lecotentin.fr/appel-candidature>.

Les offres devront être déposées avant le 24 mai 2021 à 20h afin d'être prises en compte dans l'analyse.

## **Contacts**

Hélène DEBROISE – Chargée de  
projet Développement de l'Offre  
Commerciale et Touristique  
Tél. 02.50.79.17.55 / 06.07.57.25.96  
Mail : helene.debroise@lecotentin.fr